

Séance extraordinaire du 29 avril 2016

Procès-verbal



01 (2016-04-214) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2016

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame Claudette Desrochers ainsi que Monsieur Pierre Audesse m'ont donné instruction par écrit le 26 avril 2016, de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 29 avril 2016, à midi quinze (12h15), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #4 - Micheline Beaudet

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Sylvie Fortin Graham.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Résolution : mandat à Mme Marie-France Chabot, pour procéder à un examen d'une façon de faire dans la municipalité en matière de gestion des ressources humaines;
- 4- Période de questions des contribuables;
- 5- Levée de l'assemblée.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 27 avril et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02 (2016-04-215) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2016-04-216) - Mandat à Marie-France Chabot- ressources humaines

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'octroyer un mandat à Mme Marie-France Chabot, pour procéder à un examen d'une façon de faire dans la municipalité en matière de gestion des ressources humaines. La dépense provient du fond général.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

05 (2016-04-217) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 12h20.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse